



Directeur de la publication
Philippe MIQUEL
CPPAP : 0609 S 06978
Prix : 1 €

Imprimé par :
SNUipp40
97, place caserne Bosquet
40280 MONT DE MARSAN
☎ 05 58 91 07 64
email : snu40@snuipp.fr
site Internet : http://40.snuipp.fr

Dispensé de timbrage **Mont de Marsan CDIS**

Ouvertures 40

P

PRESSE

DISTRIBUE PAR

LA POSTE

SNUIPP des Landes

Déposé le 14 novembre 2008

Sommaire

Editorial	p 1
Grève et manifestation du 20	p 2
Métier : le paritarisme attaqué	p 3
Information syndicale : rencontres et rendez-vous	p 4
Action syndicale : Sauver les RASED !	p 4
Appel à voter : <i>cahier central</i>	
Se syndiquer : <i>cahier central</i>	

Bimestriel

n° 97
novembre 2008

EDITO Relever la tête

Philippe Miquel, Secrétaire départemental

La "politique éducative" impulsée par le gouvernement et pilotée par Xavier Darcos affiche de plus en plus clairement ses objectifs : réaliser des économies budgétaires en supprimant des postes, en diminuant les horaires, en réduisant toujours plus l'ambition du système éducatif.

Pour avoir les coudées franches dans cette sale besogne, le ministère n'a cessé de déconsidérer le métier d'enseignant, en refusant de réévaluer leurs statuts et leurs carrières, en déniaient leurs compétences pédagogiques et l'importance de la formation et de la recherche.

Mais la capacité de résistance d'une profession encore fortement syndicalisée et capable d'actions collectives marquantes comme en témoigne le succès de la manifestation nationale du 19 octobre, inquiète toujours nos gouvernants.

C'est le sens des dernières attaques qui visent directement le paritarisme et l'action syndicale : surveillance organisée des représentants syndicaux, des sites internet, refonte du mouvement avec une quasi-disparition du rôle des commissions paritaires.



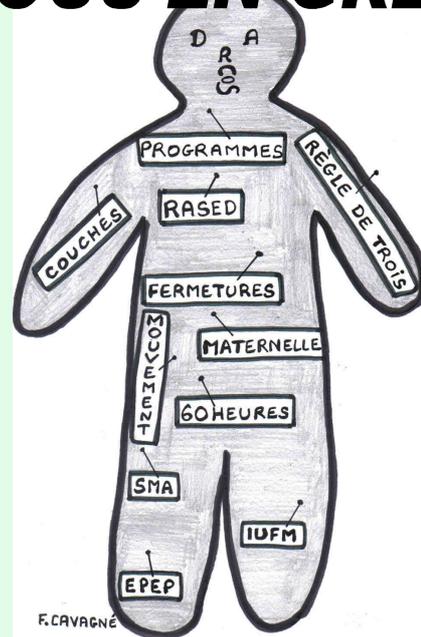
Autant de raisons majeures pour être tous dans l'action unitaire du 20 novembre, dans la manifestation montoise ainsi que dans les assemblées générales qui débattront des suites du mouvement.

Et pour montrer à Xavier Darcos l'attachement de notre profession au paritarisme et à la démocratie syndicale, une seule réponse : un taux record de participation aux élections professionnelles.

Votez, faites voter pour les listes du SNUipp, dès maintenant par correspondance, le 2 décembre dans les sections de vote

**Tous en grève le 20 !
Participation massive aux élections professionnelles**

JEUDI 20 NOVEMBRE TOUS EN GRÈVE



SUR L'AGENDA :

- 20 novembre :**
Permutations informatique : Ouverture du serveur
- 25 novembre :** 18h00
Réunions-débats : St Pierre, Parentis, St Geours de Maremne
- 2 décembre :**
Elections paritaires : vote dans les écoles de 8 classes et plus
- 11 décembre :**
stage syndical : spécial Ecole Maternelle St-Pierre du Mt
- 12 décembre :**
CAPD promotions stages de formation continue.

TOUS EN GREVE LE 20 NOVEMBRE !



- Non à la casse du Service Public d'Éducation
- Assez de mépris pour les élèves et les enseignants
- Halte à la déstructuration du Service Public d'Éducation.

Non

- à la suppression des RASED
- à la suppression de postes alors que les effectifs augmentent.
- à la destruction de l'école maternelle.
- aux nouveaux programmes.
- aux revalorisations par des primes.
- aux EPEP
- à la casse des IUFM.
- au Service Minimum d'Accueil.

Pour

- une politique éducative ambitieuse visant la réussite de tous les élèves dotée des moyens nécessaires.
- une véritable reconnaissance des enseignants.
- une revalorisation des carrières.

Préparation matérielle de
la manifestation :
lundi au local FSU, 97 caserne
Bosquet à partir de 17 heures

MONT DE MARSAN

Assemblée générale

10 heures : fronton des arènes

MANIFESTATION

11 heures : départ Place des arènes

Préfecture : action symbolique sur le budget

Inspection académique : défense des RASED

Exiger une école de la réussite pour tous de la maternelle au lycée.

A l'appel du SNUipp/FSU 40, du SE/UNSA 40* (lire l'appel national sur le site du SNUipp) et des organisations du second degré suivantes : SNES/FSU, SNEP/FSU, SNUP/FSU, SE/UNSA, USEN/CGT

*Le SNUDI/FO 40 invité par le SNUipp/FSU à se joindre à l'appel national unitaire a choisi d'appeler à la grève sur la base d'un appel séparé.

LES AECEP EN DANGER ! Les Associations Complémentaires de l'Enseignement Public (1) sont en danger de mort.



En effet, Xavier Darcos, Ministre de l'Éducation Nationale vient de leur signifier l'amputation moyenne, à l'horizon 2010, de 70% des divers financements qu'elles recevaient de ce ministère.
Elles sont en danger de mort après plus d'un siècle d'accompagnement de l'école publique.

Dans les Landes, ce qui est menacé ou risque de disparaître à très court terme:

- Les séjours de vacances pour enfants et adolescents
- Les classes de découverte
- Les accueils de loisirs
- La formation des animateurs et directeurs (BAFA, BAFD)
- Le Ludobus
- Les spectacles pour le Jeune Public
- Le cinéma et l'éducation à l'image

- L'éducation artistique
- Les coopératives et associations scolaires
- L'éducation à l'environnement et à la citoyenneté
- L'éducation par le sport (Usep, Ufolep)
- L'accompagnement social des jeunes
- Le service d'aide pédagogique à domicile pour les enfants malades ou accidentés
- Les actions de solidarité et la lutte contre les discriminations

Les AECEP des Landes appellent les militants et leurs adhérents à manifester le 20 novembre à Mont de Marsan.

METIER

Paritarisme

Mouvement départementaux : Une réforme qui vise le paritarisme et les syndicats !

Sans aucune concertation réelle avec les syndicats, le ministère vient de rendre publique dans le BO du 6 novembre une note de service sur la mobilité. Cette note a pour objet de donner les instructions pour les permutations nationales et, nouveauté, les mouvements départementaux.. Les conséquences de ces décisions prises sans avoir été réglementées sont lourdes et inquiétantes pour les droits conquis par les personnels et remettent en cause le rôle et l'action des commissions paritaires .

LES PRINCIPALES DISPOSITIONS...

Le barème n'est plus une référence

Postes attribués hors barèmes, insistance sur le caractère indicatif du barème pour procéder à une affectation, limitation des possibilités de contrôle des délégués du personnel, tout concourt à ne plus avoir de référence au barème qui aujourd'hui est le seul garant de la transparence et de l'équité. La multiplication des affectations après un simple entretien laisse libre l'inspecteur d'académie de choisir quel collègue occupera tel ou tel poste.

**Mon affectation doit-elle être le fait du prince ?
Défendez le paritarisme
VOTEZ !**

Néo-titulaires : des modalités et des personnels qui n'existent pas.

Pour les néo-titulaires, le projet anticipe le nouveau mode de recrutement et de formation notamment par « le choix de l'enseignant référent » dont nous n'avons aucune définition précise et par les modalités de formation qui « pourront se dérouler, le cas échéant, hors du temps de présence devant élèves » soit sur les 108 heures. On trouve également le compagnonnage et le rôle accru du directeur dans cet accompagnement.

Tous ces éléments doivent faire l'objet de discussions dans le cadre du nouveau mode de recrutement et sont mis en oeuvre alors qu'à la rentrée 2009 les néo-titulaires sont des PE2 sortants qui ne relèvent pas des nouveaux dispositifs de recrutement et de formation.

**Un mouvement sans barème offre quelle garantie ?
Défendez le paritarisme
VOTEZ !**

Suppression des postes RASED avant que le budget ne soit voté

A ce chapitre, figure un paragraphe sur les conséquences de la suppression des 3000 postes E et G de RASED. Il est en effet demandé aux IA « d'apporter une attention particulière aux maîtres spécialisés qui devront recevoir une affectation en poste fixe en adéquation avec leurs compétences acquises dans le suivi des élèves rencontrant des difficultés scolaires ». C'est la confirmation que les « ré-affectations » annoncées dans le budget correspondent bien à des suppressions de postes E et G. La formule utilisée n'apporte aucune indication pratique, si ce n'est en termes de priorité (normale

dans les mesures de carte scolaire). La notion d'affectation « en adéquation... » peut recouvrir plusieurs catégories de postes : enseignants référents, maîtres de soutien RAR, CLIS, EGPA mais aussi des postes classe ordinaire en zones difficiles.

Accompagnement des collègues

Des plates-formes téléphoniques seront mises en place pour conseiller et accompagner les enseignants dans leurs démarches.. Elles seront constituées de personnels de l'IA quand ce sera possible ou, dans le cas contraire, de plates-formes téléphoniques privées. Chaque collègue sera informé individuellement de son projet d'affectation sans pouvoir contrôler qu'il a été traité avec équité. A cette étape, aucun contrôle n'aura pu être effectué par les délégués du personnel. Chaque collègue se retrouve ainsi seul avec des informations distillées par personnes étrangères à l'éducation nationale.

**Être conseillé pour le mouvement par un central téléphonique privé, est-ce bien sérieux ?
Défendez le paritarisme
VOTEZ !**

...ET LEURS CONSÉQUENCES.

Réduire les qualifications

Cette note de service affiche clairement la possibilité d'être affecté sur des postes exigeant aujourd'hui une qualification à partir d'un simple entretien (IMF, CPC, CLIS). Il en est de même pour la direction d'école. Le CAFIPEMF et le CAPASH deviennent de fait d'une utilité réduite. Outre l'aspect économique, coût des certifications et des stages, les possibilités de mobilité durant la carrière sont réduites ainsi que la diversité des fonctions venant en aide aux élèves ou aux enseignants. Après la suppression des postes de RASED, on peut légitimement penser que la création d'EPEP va conduire également à une réduction significative du nombre de directions d'école.

**Un mouvement sans barème offre quelle garantie ?
Défendez le paritarisme
VOTEZ !**

Individualiser les carrières

L'insistance sur l'aspect indicatif des barèmes, la multiplication des postes à profil attribués hors barème obéissent à la volonté affichée de mettre fin à la gestion collective. Ainsi les collègues n'auront plus de repères communs, de

règles claires pour pouvoir se projeter ou simplement contrôler le traitement de leur demande. Pas étonnant dans ce cadre de voir le rôle des délégués du personnel réduit à une simple information du tableau des affectations après que les personnels aient été informés individuellement de leur future affectation. Pas étonnant non plus de voir le recours à des plates formes téléphoniques privées pour accompagner individuellement chaque collègue dans ces démarches.

**Être seul face à l'administration, est-ce une avancée ?
Défendez le paritarisme
VOTEZ !**

Réduire le rôle des délégués du personnel

Que les délégués du personnel puissent demander des comptes au nom de leurs collègues, qu'ils puissent garantir la transparence et qu'ils puissent veiller au respect de l'équité est aujourd'hui insupportable pour le ministère. Pour parvenir à ses objectifs, l'administration doit pouvoir travailler seule, faire le choix des « méritants » sans interférence. Le ministère a

exprimé sa volonté de réduire à son minimum le rôle des CAPD. D'ailleurs, l'élaboration de ces nouvelles règles en est la preuve. Le ministère travaille depuis deux ans sur ce dossier pour aboutir à un projet qui est présenté à tous les IA puis ensuite est soumis à deux heures de concertation avec les organisations syndicales sans aucune marge de manoeuvre. Pour le SNUipp, la CAPD doit être informée et donner son avis à toutes les étapes du mouvement des personnels. C'est une condition indispensable pour garantir l'équité et la transparence de ces opérations.

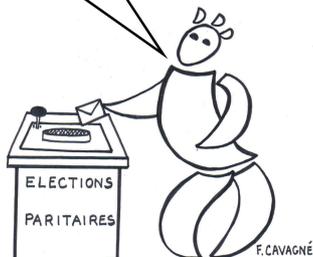
**Sans délégué du personnel, où est la transparence ?
Défendez le paritarisme
VOTEZ !**

Dans ce contexte, les élections professionnelles sont l'occasion d'exprimer le refus de l'arbitraire et l'attachement à l'équité et à la transparence.

La participation du plus grand nombre d'instituteurs et professeurs des écoles à ces élections est essentielle.

Par correspondance
ou le 2 décembre
dans les écoles à 8 classes et plus

**VOTEZ et
FAITES VOTER
SNUIPP!**



**ACTUALITÉS
SYNDICALES
INFORMATION
SYNDICALE.**

Réunion d'info syndicale du 20 novembre à Pontonx reportée.

En raison de la grève et du calendrier chargé du mois de novembre, la journée d'information syndicale du SNUipp 40 est reportée.

Mais le SNUipp invite tous les collègues à des réunions débats où ils pourront rencontrer les candidates et les candidats du SNUipp .

le 20 novembre à Mont de Marsan, après la manif dans les locaux du SNUipp (casse-croûte assuré !)

*le 25 novembre à 18 heures
à St-Pierre du Mont, (école du Biarnès)
Parentis en Born, (école maternelle)
Saint Geours de Marenne (école élémentaire)*

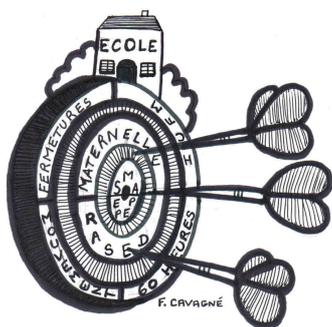
Défendre et promouvoir les RASED

Déjà 140 000 signataires de la pétition nationale.
Signature massive de la motion par de nombreux conseils d'écoles.

*Le SNUipp/FSU prend l'initiative d'une conférence de presse unitaire
le 19 novembre à Mont de Marsan.*

Une conférence de presse visant à alerter l'opinion publique landaise sur le dossier des réseaux d'aide se tiendra mercredi 19 novembre à 11 heures dans les locaux du SNUipp/FSU.

Sont parties prenantes de cette action :
le SNUipp/FSU, le SE/UNSA, le SNUDI/FO, et la FCPE des Landes



- > Une offre claire et sans surprise.
- > Des crédits, des assurances et des services bancaires spécifiques.
- > Un personnel compétent qui vous conseille dans votre Caisse, par courriel ou par téléphone.
- > Une éthique mutualiste authentique.

6, rue de la Tuilerie
BP 23107 - 31130 BALMA

Tél. : 05 62 27 59 10

E-mail : 02290@cmma.creditmutuel.fr

Ouvert du Mardi au Samedi matin

LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Crédit Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr